



Mon épouse indienne peu elle m'accompagner en suisse?

Par **mathh**, le **01/11/2011** à **17:21**

Bonjour,

Je suis français et récemment marié à une Indienne. Peu elle m'accompagner pour une visite courte en suisse même si elle n'a pas encore de permit de séjour, sachant que nous disposons d'un logement en français et qu'elle détient un visa long séjour?

Merci par avance pour votre réponse.

Bonne journée

Mathias Holstein

Par **mimi493**, le **01/11/2011** à **17:51**

Téléphonez au consulat de suisse, tout simplement. La Suisse n'a que partiellement intégré l'Espace Schengen